

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

## INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 8 SEPTEMBRE

## DÉLATIONS

Malgré les avertissements comminatoires qui leur viennent de toutes parts, un grand nombre de fonctionnaires continuent, paraît-il, d'envoyer leurs enfants dans les écoles congréganistes. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir été prévenus des risques que cela leur fait courir.

Les menaces sont parties des Conseils généraux comme de la Chambre, des préfectures comme des ministères; chaque matin et chaque soir les journaux républicains, les seuls que les fonctionnaires aient le droit de lire, fulminent contre ces traitres « qui prouvent leur attachement au gouvernement qui les paie en envoyant leurs enfants dans les écoles libres. » Pour que de pauvres gens, ayant besoin de leur place pour vivre, préfèrent s'exposer aux rancunes des puissants du jour plutôt que de laisser leurs enfants fréquenter l'école communale laïque, il faut que celle-ci leur inspire de bien profondes défiances. Aucun raisonnement ne peut entrer en ligne de comparaison avec cette démonstration par le fait.

La *Démocratie du Centre* s'inquiète de cette résistance dans un département pourtant très républicain, l'Allier. Elle publie en gros caractères un avis aux « fonctionnaires réactionnaires », les prévenant qu'elle prend note de tous les renseignements lui parvenant à ce sujet de Vichy, de Gannat, d'Ébreuil, de Moulins, de Commeny, etc., et que, « à la rentrée elle publiera, en tête de ses colonnes, la liste de tous les fonctionnaires qui continueront à trahir la République en confiant à ses pires ennemis l'éducation de leurs enfants ».

Le *Radical* de Paris approuve fort ce système de dénonciation.

« La *Démocratie du Centre* a cent fois, mille fois raison, dit-il. Cela irait loin si nous tolérions de pareils abus. » L'article est intitulé : « *Défendons la République.* »

Il faut, en effet, qu'un gouvernement courre de sérieux dangers pour avoir besoin d'être défendu par de pareils moyens contre ses propres serviteurs.

## INFORMATIONS

M<sup>r</sup> PÉRONNE ET M. DE CASSAGNAC

L'*Autorité*, ayant attaqué plusieurs évêques qui ne luttent pas avec assez d'intrépidité contre la République franc-maçonne, l'évêque de Beauvais vient d'adresser une lettre de protestation à ce journal.

Cette lettre se termine ainsi :

« Non, nous ne nous courbons point sous le joug de la Gueuse, mais nous sommes soumis de fait à la forme de gouvernement qui existe actuellement en France, sans afficher bruyamment notre soumission. Nous payons les impôts, nous faisons prier pour la chose publique, nous ne fomentons pas les grèves, nous ne faisons pas appel à l'insurrection et au bouleversement de tout ce qui existe.

» Nous subissons, sans jamais les accepter, les lois malheureuses et liberticides qui nous sont imposées au nom de la liberté, sous la pression d'une secte infernale qui a juré la ruine et la destruction du christianisme en France.

» On n'ignore pas ce que nous pensons de ces lois d'oppression qui ne se comptent plus tant elles se multiplient de jour en jour sans interruption. Nous ne cesserons de protester contre elles, et à l'exemple du grand Apôtre, nous sommes prêts à tout souffrir, à être enchaînés et à mourir, s'il le fallait, pour le nom du Seigneur Jésus. »

Ces sentiments-là sont très louables, et ne concordent en rien avec certaines déclarations bruyantes que nous avons dû combattre. L'évêque de Beauvais se soumet « de fait » à la forme de gouvernement, comme le contribuable qui paye l'impôt. Cela n'est pas une adhésion au gouvernement franc-maçon qui persécute, traque et pourchasse les catholiques; c'est même tout le contraire. Aucun principe n'est abandonné, aucun sacrifice de conscience n'est accompli.

Les paroles de M<sup>r</sup> de Beauvais, qu'il est prêt « à tout souffrir, à être enchaîné et à mourir » pour la foi, sont la preuve qu'il n'est ni un rallié ni un timide. Il a lutté, il luttera. Il ira jusqu'au bout de son devoir d'évêque pour Dieu et la France.

Une fête a été donnée, dimanche soir, à Lourdes, à l'ambassadeur de Russie. Sept mille personnes environ y assistaient. L'orchestre de Lourdes a chanté les hymnes russe et français, qui ont été accueillis par des vivats enthousiastes.

## MANŒUVRES DE L'EST

Colombey-les-Deux-Églises, 7 septembre, 3 heures du soir.

La bataille est engagée depuis ce matin neuf heures. Premier et terrible engagement sur Lignol, où, dans l'impétuosité d'une charge de cavalerie, il y a eu un cheval tué et quelques hommes blessés. Le combat continue acharné entre Argentolle et Colombey. Le général Régnier fait donner l'artillerie sur le mamelon de Colombey.

Des milliers de curieux contemplant le spectacle. Les généraux Saussier et de Miribel, entourés de leur état-major, suivent les péripéties de l'action. Le jeune roi de Serbie est ici.

La *Gazette de Turin* publie la nouvelle suivante que communique l'Agence Dalziel :

« En présence de la situation européenne qui devient de jour en jour plus grave, on a renoncé à de nouvelles économies dans les budgets de la guerre et de la marine; mais, en compensation, les ministres du Trésor et des finances sont occupés à préparer une série de mesures financières. L'expérience, ajoute la *Gazette*, n'a que trop prouvé qu'en Italie les phrases : « mesures financières, et remaniements d'impôts » signifient : « nouveaux impôts ».

Si cette nouvelle de la *Gazette de Turin*, organe attitré du grand état-major italien, est

exacte, elle causera en Italie une légitime impression.

On mande de Berlin, 7 septembre :

« La *Gazette de Cologne* se fait télégraphier de Russie que des mesures énergiques seront bientôt prises pour mettre fin au séjour illégal des étrangers en Pologne, et que la loi de 1887 sur ce sujet sera appliquée dans toute sa rigueur. »

Le *Temps* a reçu hier encore de fort tristes nouvelles de Chine.

On en jugera par ce télégramme :

« Shang-Haï, 6 septembre, 9 h. 5, soir.  
» De graves désordres ont éclaté à Yi-Tchag, ville de la province de Hou-Pé, sur le Yang-tse-Kiang.

» Les missions et les établissements étrangers ont été incendiés. Des missionnaires et des sœurs ont été blessés.

» Un agent anglais de la douane chinoise a été maltraité dans les rues de Pékin. »

## Tirages Financiers

## CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Obligations foncières de 500 fr. 3 0/0 (1879)

Le n° 164,305 sera remboursé par 100,000 francs.

Le n° 1,126,250 sera remboursé par 100,000 francs.

Le n° 1,113,241 sera remboursé par 25,000 francs.

Les n° 97,930, — 1,463,503 chacun par 10,000 francs.

Les n° 302,068, — 391,138, — 786,236, — 1,262,531, — 1,772,345, chacun par 5,000 francs.

90 autres numéros ont été appelés au remboursement à 4,000 fr.

7,374 autres numéros ont été, en outre, appelés au remboursement au pair.

Obligations foncières de 500 fr. 3 0/0 (1885)

Le n° 568,146 sera remboursé par 100,000 francs.

Le n° 644,714 sera remboursé par 25,000 francs.

Les numéros 146,575, 503,429, 554,938, 722,775, 782,085, 942,412, chacun par 5,000 francs.

45 autres numéros, chacun par 4,000 francs.

## Chronique Locale

ET DE L'OUEST

## L'EXPOSITION DE SAUMUR

## Union départementale des Sapeurs-Pompiers

Dimanche matin, à neuf heures et demie, les membres de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Maine-et-Loire se sont réunis, au nombre de cent cinquante environ, dans la grande salle du café de la Paix. Au cours de cette réunion, il a été décidé que l'assemblée générale de l'« Union départementale » aura lieu, en 1892, dans la ville de Cholet. En outre, les assistants ont, à l'unanimité, nommé M. Bessonneau membre d'honneur de

l'association. L'assemblée a émis un vœu tendant à ce que les Compagnies de chemins de fer accordent une réduction de 50 0/0 aux pompiers voyageant isolément et se rendant dans les villes où se tiennent les assemblées générales de l'« Union ».

## CONCOURS DE MANŒUVRES DE POMPES

Comme nous le disions hier, le concours de la manœuvre des pompes à incendie a attiré une foule considérable dans notre ville.

Les compagnies, au nombre de vingt, avaient répondu à l'appel, et les populations de leurs communes étaient accourues pour applaudir à leurs succès. Le temps aussi était de la partie: à la fraîcheur d'une matinée de septembre avait succédé un soleil radieux qui avait permis aux toilettes resplendissantes de se montrer sans crainte.

Tous les trottoirs, depuis la gare d'Orléans, la ligne des Ponts, les rues d'Orléans, du Portail-Louis, Beaurepaire, étaient envahis par un public empressé, toujours sympathique pour cette association de citoyens qui ne reculent jamais et quittent sans hésiter chantiers et famille lorsqu'un sinistre se déclare dans leur région. Joignez à ce sentiment l'aspect de leur matériel de guerre, et l'on comprendra combien cette marche était imposante.

Les diverses compagnies, dans l'ordre que nous avons publié samedi, se sont rangées derrière les tribunes en attendant leur tour de lutte.

Les tribunes, que M. le général Jacquemin a gracieusement laissées à l'occasion de cette fête des pompiers, se sont garnies, en peu d'instants, de spectateurs qui sans cesse augmentaient tant l'intérêt était grand. Toutes les compagnies, au effet, ont fait preuve de connaissances sérieuses et ont rivalisé d'agilité, de prestesse et d'ensemble dans tous les mouvements.

Les compagnies des premières divisions ont simulé le sauvetage de personnes en danger. Le succès a été complet.

Mais avant les manœuvres se sont fait entendre les Sonneurs de trompe de Niort. C'est une association de quinze jeunes gens qui s'adonnent à l'étude et à la pratique du cor et savent en tirer le meilleur parti. Ces artistes ont fait retentir les sonneries bien connues des équipages de vénerie, sonneries devenues même populaires. La tribune d'honneur et tout le public les ont vivement applaudis. On devait du reste les entendre encore dans l'après-midi au concert de l'Exposition et les acclamer de nouveau.

La Musique municipale a joué, toujours avec le savoir qu'on lui connaît, les plus beaux morceaux de son répertoire.

À la fin du concours, toutes les compagnies, drapeaux en tête, sont venues se ranger devant la tribune officielle, pour la proclamation des récompenses.

Le président du jury annonce, aux acclamations de tous, que la Fédération des officiers de sapeurs-pompiers l'a chargé d'offrir une médaille de vermeil à la Compagnie de Saumur, pour la bonne exécution de ses manœuvres, et

une autre à M. le capitaine Hubert, pour le dévouement et l'habileté qu'il a déployés dans l'organisation du Concours.

Le jury était composé de M. Ravaut, capitaine commandant la compagnie de Montrouge, président, et de MM. Barault, lieutenant à Saintes, et Quenault, sous-lieutenant à Saint-Cyr-sur-Loire.

Voici le résultat du Concours :

#### Manceuvre

*Division supérieure.* — Prix d'honneur, Angers, couronne vermeil, offerte par la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Saumur.

*1<sup>re</sup> Division.* — Prix d'honneur, Cholet, palme offerte par la ville de Saumur ; — 1<sup>er</sup> prix, La Chapelle-sur-Loire, médaille vermeil grand module ; — 2<sup>e</sup> prix, Ballan, médaille vermeil offerte par la compagnie l'Urbaine ; — 3<sup>e</sup> prix, Bressuire, médaille vermeil offerte par la compagnie l'Urbaine.

*2<sup>e</sup> Division.* — Prix d'honneur, Château-la-Vallière, palme vermeil ; — 1<sup>er</sup> prix, Champ-tocé, médaille vermeil grand module ; — 2<sup>e</sup> prix, Lignéres, médaille argent offerte par la compagnie La France.

*3<sup>e</sup> Division.* — Prix d'honneur, Savonnières, couronne vermeil, offerte par le Café de la Paix ; — 1<sup>er</sup> prix, Neuville-le-Roi, médaille vermeil ; — 2<sup>e</sup> prix, Azay-sur-Cher et Saint-Gelais, médailles argent.

*4<sup>e</sup> Division.* — Prix d'honneur, Bagneux, palme vermeil ; — 1<sup>er</sup> prix, Beaufort, médaille vermeil, offerte par le Café du Commerce ; — 2<sup>e</sup> prix, Thouars et Nueil-sous-Passavant, médailles argent ; — 3<sup>e</sup> prix, Chacé, Echiré et Gennes, médailles argent.

#### Stratégie

*Officiers, 4<sup>e</sup> section.* — Prix d'honneur, Angers, médaille vermeil ; — 1<sup>er</sup> prix, Lignéres, médaille vermeil, offerte par M. Amard, agent de la Providence ; — 2<sup>e</sup> prix, Bressuire, médaille vermeil offerte par l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de Maine-et-Loire ; — 3<sup>e</sup> prix, La Chapelle-sur-Loire, médaille argent offerte par M. le Directeur des Eaux ; — 4<sup>e</sup> prix, Cholet, médaille argent.

*Officiers, 2<sup>e</sup> section.* — Prix d'honneur, Beaufort, médaille vermeil offerte par la compagnie l'Union ; — 1<sup>er</sup> prix, Neuville-le-Roi, médaille vermeil offerte par l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de Maine-et-Loire ; — 2<sup>e</sup> prix, Azay-sur-Cher, médaille argent ; — 3<sup>e</sup> prix, Savonnières, médaille argent offerte par la compagnie la Nationale.

*Sous-officiers.* — Prix d'honneur, Angers, médaille vermeil offerte par le Café de la Paix ; — 1<sup>er</sup> prix, Nueil-sous-Passavant, médaille argent ; — 2<sup>e</sup> prix, Ballan, médaille argent.

#### Tenue, matériel et défilé

*Division supérieure.* — Prix unique, Angers, médaille argent grand module offerte par la compagnie la Providence.

*1<sup>re</sup> Division.* — 1<sup>er</sup> prix, La Chapelle-sur-Loire, médaille argent grand module offerte par la compagnie la Providence ; — 2<sup>e</sup> prix, Cholet, médaille vermeil.

*2<sup>e</sup> Division.* — Prix unique, Lignéres, médaille vermeil offerte par l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de Maine-et-Loire.

*3<sup>e</sup> Division.* — Prix unique, Savonnières, médaille vermeil offerte par l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de Maine-et-Loire.

*4<sup>e</sup> Division.* — 1<sup>er</sup> prix, Beaufort, médaille vermeil offerte par l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de Maine-et-Loire ; — 2<sup>e</sup> prix, Thouars, médaille bronze doré.

Des médailles de vermeil ont été offertes par le jury à la Musique municipale et à l'Harmonie saumuroise, qui ont prêté leur concours à cette fête.

Le soir, la compagnie de sapeurs-pompiers réunissait au foyer du théâtre tous les officiers et sous-officiers des compagnies venues prendre part au concours, de nombreux civils et les officiers de l'École de cavalerie retenus pour le service à Saumur.

M. le Préfet de Maine-et-Loire présidait, ayant à ses côtés M. Maxwell, procureur de la République, M. Berger, député de Saumur,

M. Liénard, 4<sup>e</sup> adjoint, et nombre de conseillers municipaux.

M. Ligier, en portant le premier toast à M. Carnot, a remercié les pompiers de la bonne journée qu'ils lui ont fait passer.

Puis se sont succédés : M. Hubert, capitaine, commandant de la compagnie de Saumur ; M. Ravaut, président de la commission du Jury.

M. Liénard, en présence de M. le docteur Guignard, a porté un toast à la ville d'Angers.

M. Guignard, par réciprocité de bons procédés, a bu à la prospérité de Saumur.

M. Eug. Berger, député, a porté un toast à la compagnie de Saumur.

M. Fortin est entré dans quelques considérations sur la formation et les avantages des caisses de retraites des pompiers.

Enfin sont venus M. Haran, qui a porté le toast à la Commission de l'Exposition ; M. Pottier, à M. le Préfet de Maine-et-Loire ; M. Piéron, au commerce de Saumur et des environs.

Tous ces toasts ont été accueillis par la réunion entière avec un entrain, une cordialité bien faits pour réunir tous les hommes dévoués à la prospérité et au bonheur du pays.

M. le Préfet a dû se retirer à cette heure pour rentrer à Angers. M. le Sous-Préfet a pris la présidence et la soirée s'est prolongée au milieu de manifestations des sentiments de la plus franche et de la plus vive cordialité entre toutes les compagnies et les invités.

Plusieurs de nos compatriotes, qui n'avaient pas osé exposer leurs produits, encouragés par la réussite complète de notre Exposition et échauffés par le merveilleux entrain général, se sont décidés à combler les rares vides du manège.

Citons en particulier M. Guellier, horloger, qui se propose de garnir une vitrine de ses plus riches bijoux. On nous dit que son écrin ne vaudra pas moins de 200,000 francs.

M. Bourguignon, également, va exposer les équipements militaires dont il est adjudicataire.

Pendant la journée d'hier lundi 7 septembre, il est entré à l'Exposition 912 visiteurs.

## PROGRAMME

De la journée du JEUDI 10 Septembre à l'Exposition

### A 3 heures de l'après-midi

Grande séance de Guignol. Prestidigitation. Ronde d'enfants conduite par Polichinelle.

### Le soir

A 8 heures 1/2, Concert par la Musique Municipale, sous la direction de M. Meyer.

1. Tinoco, allegro ..... ETCHEPARE.
2. Poète et Paysan, ouverture ..... SUPPÉ.
3. Thérèse, valse ..... V. FAUST.
4. Lucrèce Borgia, pour clarinette. DONIZETTI.
5. Après la Guerre, polka pour deux pistons.

A 8 heures 1/2, au théâtre de l'Exposition :

1<sup>re</sup> Partie. — Séance de Prestidigitation.

2<sup>e</sup> Partie. — Lilliputiens (ou têtes comiques).

3<sup>e</sup> Partie. — Magie rose.

4<sup>e</sup> Partie. — Voyage autour du Monde en 80 tableaux. Effets de jour et de nuit. Tableaux mouvants (projections sur un rideau de 46 mètres).

Premières : deux tickets. — Secondes : un ticket. — Troisièmes debout : 0,25 cent.

Entr'acte après la deuxième partie.

### UNION SAUMUROISE

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Continuation du concours public de tir :

Jeudi 10 septembre, au siège de la Société, de 9 h. à 11 h. du matin et de 4 h. à 4 h. du soir.

Samedi 12 septembre, au siège de la Société, de 1 h. à 4 h. du soir, et au Stand de l'École de cavalerie, de 2 h. à 4 h. du soir.

La séance au Stand de l'École de cavalerie est exclusivement réservée pour MM. les officiers de la réserve et de l'armée territoriale, et

retraités faisant partie de l'Association amicale de Saumur.

Dimanche 13 septembre, au Stand de l'École de cavalerie, de 9 h. à 10 h. 1/2 du matin (clôture du fusil Gras à 200 mètres et du revolver à 30 mètres).

Le Stand de la Société est ouvert tous les jours jusqu'à la clôture du concours.

Le Directeur du Tir, G. DOUSSAIN.

## École d'Application de Cavalerie de Saumur

### LIÉUTENANTS D'ARTILLERIE

Par décision ministérielle du 5 septembre 1891, les officiers dont les noms suivent ont été désignés pour suivre les cours de l'École d'application de cavalerie en qualité d'officiers d'instruction, savoir :

Les lieutenants en 1<sup>er</sup> :

MM.

Kientz, du 5<sup>e</sup> régiment (9<sup>e</sup> batterie).

Bellando, du 1<sup>er</sup> régiment (1<sup>re</sup> batterie).

Massenet, du 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie-pontonniers (2<sup>e</sup> compagnie), à Angers.

Proeschel, du 10<sup>e</sup> régiment (7<sup>e</sup> batterie).

Bouvet, du 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie-pontonniers (6<sup>e</sup> compagnie).

Les lieutenants en 2<sup>e</sup> :

MM.

Hilst, du 15<sup>e</sup> régiment (4<sup>e</sup> batterie).

Bernard, du 29<sup>e</sup> régiment (12<sup>e</sup> batterie détachée à Fontainebleau).

Duret, du 22<sup>e</sup> régiment (11<sup>e</sup> batterie).

Brière, du 31<sup>e</sup> régiment (10<sup>e</sup> batterie).

Barbière, du 32<sup>e</sup> régiment (9<sup>e</sup> batterie).

Gérard, du 23<sup>e</sup> régiment (10<sup>e</sup> batterie).

Roy, du 10<sup>e</sup> régiment (12<sup>e</sup> batterie détachée à Lunéville).

Thouvenin, du 35<sup>e</sup> régiment (11<sup>e</sup> batterie).

Dessens, du 34<sup>e</sup> régiment (4<sup>e</sup> batterie).

Ollivier, du 36<sup>e</sup> régiment (11<sup>e</sup> batterie).

Repelin, du 2<sup>e</sup> régiment (17<sup>e</sup> batterie, groupe alpin).

Jauréguiberry, du 23<sup>e</sup> régiment (10<sup>e</sup> batterie).

Cavally, du 14<sup>e</sup> régiment (4<sup>e</sup> batterie).

Lafont, du 13<sup>e</sup> régiment (6<sup>e</sup> batterie).

### CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

L'administration des chemins de fer de l'Etat a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des fêtes qui auront lieu à Saumur, des trains spéciaux de voyageurs, comprenant des voitures de toutes classes, seront mis en circulation les dimanches 13 et 20 septembre 1891, entre Saumur-Etat et Thouars, et entre Saumur-Orléans et Château-du-Loir.

Les trains pour Thouars et les stations intermédiaires partiront de Saumur-Etat à 11 heures 25 du soir et arriveront à Thouars à minuit 39.

Les trains pour Château-du-Loir et les stations intermédiaires partiront de Saumur-Orléans à minuit, et arriveront à Château-du-Loir à 2 heures 6 minutes.

### AUTOUR DE L'EXPOSITION

#### LE THÉÂTRE NIARDOU

Tout le succès n'est pas exclusivement pour l'Exposition. Quand, le soir, les portes du manège se sont fermées sur les derniers visiteurs, ceux-ci veulent voir encore. Quelques pas seulement, et des attractions nouvelles viennent aiguillonner leur curiosité. Parmi les nombreux théâtres de la « rue de l'Exposition » au Chardonnet, l'établissement Niardou est un de ceux qui devraient le plus attirer la foule. Seulement le directeur a oublié que nous vivions dans un siècle de lumières, et l'absence de celles-ci nuit beaucoup au succès du charmant et confortable théâtre. C'est regrettable, et nous engageons nos lecteurs, à aller visiter Niardou, malgré l'absence de becs de gaz ils seront quand même éblouis par la grâce et l'agilité de la charmante équilibriste, par la force musculaire des gymnasiarques, la souplesse des jongleurs et des prestidigitateurs, la maestria des virtuoses, la gentillesse et la force des

bébés, etc., etc., car le spectacle est varié à l'infini, et tout y est intéressant et surtout sans immoralité aucune.

Les intermèdes et les exercices sont remplis et accompagnés par le piano.

Le spectacle est toujours terminé par une désopilante pantomime.

## État civil de la ville de Saumur

### NAISSANCES

Le 3 septembre. — Georges-Roger Pallier, rue Saint-Lazare.

Le 6. — Henri-Auguste-Alfred David, rue de Nantilly.

### MARIAGES

Le 5 septembre. — Isidore-Adrien Léger, cordonnier, de Saumur, a épousé Esther-Joséphine Petit, journalière, de Saint-Lambert-des-Levés.

Le 7. — Charles-Louis Pierrat, menuisier, a épousé Louise-Céline-Marie Violleau, sans profession, tous deux de Saumur.

### DÉCÈS

Le 4 septembre. — Georges-Louis-Marie Masse, 4 an, route de Varrains ; — Francis-Maurice Drapeau, 7 mois, rue du Pressoir-Saint-Antoine ; — Louise Morin, épouse de Victor-Auguste Ruaux, 53 ans, à l'Hôpital.

Le 6. — Anne-Edmée Angé, épouse de Sébastien Fimbel, couturière, 32 ans, rue de la Visitation.

### LES MANŒUVRES DU 9<sup>e</sup> CORPS

Les soldats de l'intendance et les secrétaires de l'état-major, réunis à Angers, sont partis dimanche 6 septembre.

Trois batteries du 20<sup>e</sup> d'artillerie ont quitté Poitiers hier matin pour être mises à la disposition de M. le général de brigade Duchesne.

La 10<sup>e</sup> batterie du même régiment et le 1<sup>er</sup> bataillon du 414<sup>e</sup> sont partis hier matin et ont cantonné à Saint-Julien-l'Arç, afin de pouvoir prendre leur position en attendant l'attaque dont ils seront l'objet de la part du 125<sup>e</sup> et des deux autres bataillons du 414<sup>e</sup>.

Toute la matinée on a entendu de Saumur les détonations d'artillerie. Elles provenaient des manœuvres qui ont lieu aujourd'hui entre Loudun, Thouars et Montréuil-Bellay.

### LE MOIS QUI VIENT DE S'ÉCOULER

Le mois d'août qui vient de finir aura eu une température assez froide : en effet, elle a été un peu plus froide que celles de 1882, 1885, 1888, mais par contre plus chaude qu'en 1886.

Il faut remonter jusqu'en 1844 et 1845 pour trouver un mois d'août notablement plus froid.

CHOLET. — L'affaire Loiseau. — On est toujours sans nouvelles de M<sup>e</sup> Loiseau, dont le passif s'élève actuellement à plus d'un million. Les scellés ont été levés lundi par M. le juge de paix, en présence de M. le procureur de la République et de M<sup>e</sup> Foyer, notaire à Maulévrier, chargé de la gérance de l'étude.

Il sera difficile de connaître avant longtemps la situation exacte, car un grand désordre régnait dans la gestion personnelle du notaire en fuite, dont on estime l'actif à environ 352,000 fr., qui se décomposent ainsi : 32,000 fr. d'argent en caisse, 100,000 fr. de créances à recouvrer, 70,000 fr. d'immeubles et 150,000 fr., estimation du prix actuel de l'étude.

Mort d'un réserviste. — Le Journal de Cholet dit que, le 5 septembre, pendant que les soldats du 77<sup>e</sup> manœuvraient sur le champ de courses, un soldat réserviste, nommé Leveau, âgé de 27 ans, originaire de Thouars, est tombé subitement. Le médecin a constaté qu'il était mort de la rupture d'un anévrisme.

TOURS. — Deux locomotives se sont rencontrées dimanche, à une heure de l'après-midi, à la gare de Saint-Pierre-des-Corps, par suite d'une erreur d'aiguillage. Le chauffeur Pany a été tué. La voie a été obstruée et la circulation des trains à destination de Tours a subi de grands retards.

Jendi dernier, pendant l'orage qui a éclaté à Tours vers 4 heures de l'après-midi, un ouvrier charpentier, qui travaillait près du camp du Rochard, avait eu l'imprudence de se mettre à l'abri sous un peuplier. La foudre, en tombant sur l'arbre, a tué l'ouvrier.

Comme il travaillait seul à son chantier, personne ne s'est aperçu de son absence.

Le soir, son patron, M. Oury, maître charpentier à Montbazou, ne le voyant pas revenir pour dîner, s'est rendu au chantier, et, après deux heures de recherches, il a fini par trouver l'ouvrier mort sous l'arbre. Il était resté debout, la main gauche dans la poche de son pantalon.

M. Oury, croyant qu'il vivait, lui adressa la parole. Ne recevant pas de réponse, il l'a touché, et aussitôt l'ouvrier est tombé sur le sol. Il était mort.

**NIORT.** — Hier matin, le jeune Brunet, âgé de 19 ans, a donné un coup de couteau à sa mère qu'il a atteinte au ventre; puis il l'a jetée par la fenêtre du troisième.

L'état de la victime est désespéré. Brunet a été arrêté.

**LE MANS.** — Décidément c'est de la Sarthe que vient, cette année, tout le bruit. Mais, cette fois, M. le préfet Lutaud, moins tragique que dans son isolement sur la porte du cimetière de Bonnetable, a porté d'un air guilleret ses comptes devant le Conseil général. Or, dans les pièces comptables figure un reçu pour l'installation d'un guignol dans le jardin de la préfecture. Un guignol officiel! M. Lutaud aime à rire, on le voit, mais rira bien qui rira le dernier. Le conseil général a laissé à la charge personnelle du préfet une dépense de pantins gravement catalogués par l'architecte du département.

Comment vont, vont, vont  
Les petites marionnettes?

M. Lutaud trouvera que cela va mal, à moins que M. Constans ne découvre quelque procédé ingénieux pour payer les ficelles.

**QUELQUES APPLICATIONS DE L'EAU CHAUDE**

Les maux de tête cèdent presque toujours à l'application simultanée de l'eau chaude aux pieds et derrière le cou. Un essuie-mains plié, trempé dans l'eau chaude, tordu rapidement et appliqué sur l'estomac, agit comme par magie en cas de coliques. Il n'y a rien de plus efficace pour couper court à une congestion des poumons, pour arrêter le mal de gorge ou guérir le rhumatisme que l'application prompte et complète de l'eau chaude.

Une serviette pliée en plusieurs doubles, trempée dans l'eau chaude, vivement tordue et appliquée sur le point de la tête qui fait

souffrir ou sur le siège de la névralgie, amènera la plupart du temps un soulagement réel. Une bande de flanelle ou une serviette pliée en long, trempée dans l'eau chaude, tordue et appliquée ensuite sur le cou d'un enfant qui a le croup apporte quelquefois en 40 minutes un grand soulagement. De l'eau chaude prise à volonté une demi-heure avant de se mettre au lit est très efficace en cas de constipation, parce qu'elle produit un effet adoucissant sur l'estomac et les intestins. Ce traitement continué pendant quelques mois de concert avec une grande vigilance dans le choix des aliments, viendra à bout de bien des cas de dyspepsie.

**VARIÉTÉS**

**LES PREMIERS DE SAINT-CYR**

Nous avons donné les noms des dix premiers sortants cette année de l'École de Saint-Cyr.

Le reste de la liste paraîtra incessamment au *Journal officiel*.

A ce propos, il est nécessaire de voir ce que sont devenus, depuis la promotion du 16 juillet 1870, le jour de la déclaration de guerre à l'Allemagne, les officiers sortis de Saint-Cyr avec le numéro 1.

Juillet 1870, M. Rufin, sorti dans l'état-major, aujourd'hui sous-intendant de 2<sup>e</sup> classe, professeur à l'École supérieure de guerre; août 1871, M. Vauthier, capitaine au 38<sup>e</sup> de ligne, à Saint-Etienne; 1872, M. Peyrusset, major breveté au 20<sup>e</sup> dragons, à Limoges; 1873, M. Tronchet, décédé, capitaine au 2<sup>e</sup> de ligne; 1874, M. Poline, capitaine d'infanterie à l'état-major de la division de Nancy; 1875, M. Moigner, reçu le 1<sup>er</sup> en 1873, capitaine d'infanterie à l'état-major du 18<sup>e</sup> corps d'armée, à Bordeaux; 1876, M. Marelle de Lagarenne, capitaine de cavalerie, instructeur à Saint-Cyr; 1877, M. de Lespée, capitaine, commandant au 16<sup>e</sup> dragons, à Chartres; 1878, M. Hamel, capitaine d'infanterie, officier d'ordonnance du général Jamont, commandant le 16<sup>e</sup> corps d'armée; 1879, M. Maistre, capitaine d'infanterie à l'état-major du gouvernement militaire de Paris; 1880, Emé de Marcieu, capitaine de cavalerie au 1<sup>er</sup> bureau de l'état-major; 1881, M. Mirepoix, capitaine d'infanterie à l'état-major de la brigade d'occupation de Tunisie; 1882, M. Hély d'Oissel, capitaine de cavalerie, au 1<sup>er</sup> bureau de l'état-major général; 1883, M. Humbert, capitaine d'infanterie de marine, officier-élève à l'École supérieure de guerre; 1884, M. Guillaumot, lieutenant au 63<sup>e</sup> de ligne, à Nantes; 1885, M. Debains, lieutenant en 2<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> dragons, à Evreux; 1886, M. Niessel, lieutenant au 2<sup>e</sup> tirailleurs algériens, à Mostaganem; 1887, M. Reibell, sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> tirailleurs algériens, à Blidah; 1888, M. Viennot, sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> tirailleurs algériens, à

Constantine; 1889, M. Dubois, sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> tirailleurs algériens, à Constantine.

Des 49 commandants de corps d'armée, 3 sortent de l'École polytechnique: les généraux Jamont, Berge et Ferron; les 46 autres sont sortis de Saint-Cyr avec les numéros suivants: les généraux Boussenaud et de Cools, 1; Faye, 3; Warnet, 8; Loizillon, 34; Caillot, 36; Coiffé, 37; de Launay, 66; Villain, 67; Mathelin et de Kerhué, 85; Galland, 93; de Négrier, 101; Dufort de Bessol; 180; de Boisjennemets, 224; de Guiny, 200. Le général de Guiny, qui est sorti dans les derniers rangs de la promotion de 1848, commande aujourd'hui le 3<sup>e</sup> corps d'armée, à Rouen; il est considéré comme un de nos meilleurs commandants en chef.

Le général Saussier est sorti de Saint-Cyr avec le numéro 88; le général inspecteur Davout d'Auerstedt a eu le numéro 169; le général de division d'infanterie de marine Brière de l'Isle a eu le numéro 275, un des derniers; le général Février, grand-chancelier de la Légion d'honneur, est sorti le 108<sup>e</sup> de sa promotion.

Les choses se sont toujours passées ainsi. Mac-Mahon a eu le numéro 13, Canrobert le numéro 18, Trochu le numéro 8, Bourbaki le numéro 13, Chanzy le numéro 28, le général Boulanger est sorti de Saint-Cyr, en 1857, avec le numéro 138; le général de Courcy, mort il y a quelques années, a eu le numéro 230.

Des généraux actuellement en activité de service, 5 seulement sont sortis de Saint-Cyr les premiers de leur promotion: les généraux de division de Cools, Boussequard, Haillot et Pieron, et le général de brigade Grisot.

**REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE**

Paris, 7 septembre 1891.

L'attitude de la Bourse en fin de semaine a confirmé les indications fournies par le départ coté en liquidation d'août, sur les rentes et sur quelques fonds étrangers, tels que les valeurs russes et la rente portugaise. Le public qui avait vendu de tout en prévision d'un renchérissement de l'argent prévu trop à l'avance pour les achats de céréales par suite d'un manque général des récoltes, a eu le tort de ne pas tenir compte des mesures prises par les grandes banques du continent pour fortifier leurs encaisses d'or. Ce danger paraît momentanément conjuré, grâce aux précautions prises. La Banque de Berlin n'est pas restée inactive, elle a suivi l'exemple de la Banque d'Angleterre, qui avait acheté beaucoup d'or à l'Amérique, elle a payé une forte prime pour se procurer de l'or drainé en France et en Angleterre.

Donc de ce côté la petite spéculation éprouve une déception et elle rachète ce qu'elle avait vendu trop légèrement.

Le 3 0/0 a été compensé à 95.80; il y a un coupon de 75 centimes à détacher le 16 courant. Le 4 1/2 a monté à 105.

Berlin a renoncé à la lutte contre les valeurs russes.

La rente 3 1/2 portugaise se relève. La Banque de Paris est appelée à jouer un

rôle très important à cause des capitaux qu'elle peut mettre en mouvement et par les personnalités qui la dirigent, dans les opérations projetées soit en France, soit à l'étranger. Ces participations ouvrent une perspective d'augmentation pour le dividende de 1891.

La Société Générale, outre qu'elle a restreint beaucoup ses immobilisations, trouve dans l'extension donnée à ses opérations d'escompte du papier de commerce, un accroissement certain de ses bénéfices, qui dépassent, pour les sept premiers mois, tous frais déduits, deux millions 300,000 fr.

Le Crédit Mobilier, à 325, est encore au-dessous de sa valeur réelle qui est loin d'être en rapport avec son dividende de 25 fr.

Le Comptoir d'Escompte s'efforce ainsi que cela ressort de son bilan au 30 juin de réduire les comptes qui immobilisent ses disponibilités en placements étrangers.

La Banque d'Escompte procède avec prudence au rachat autorisé de ses titres sur le marché.

Les titres actions et obligations des Immeubles de France sont recherchés, l'action à 480 et l'obligation à 395.

Le Crédit Foncier de Tunisie est appelé à jouer un rôle de plus en plus large, à mesure que la propriété prend une plus grande valeur. Le taux d'intérêt normal de l'argent assure une marge de bénéfices qui classe ses obligations au-dessus des valeurs similaires comme revenu.

L'obligation Porto-Rico, au cours actuel de 240, représente encore un placement de plus de 5 0/0.

Les Chemins de fer Economiques, à 415, offrent encore une marge de bénéfice pour l'acheteur, car il n'y a pas de raison pour que ces titres qui jouissent de garanties tout aussi sérieuses que les obligations des grandes Compagnies, restent encore longtemps au-dessus de ces dernières.

**Avis à MM. les Chasseurs**

On trouve à

**L'ÉPICERIE CENTRALE**

28, rue Saint-Jean, Saumur

PATÉS d'ALOUETTE, depuis 1 25 la boîte  
FOIES GRAS truffés 1 90 —  
— — — 3 » —  
— — — 4 25 —

CONSERVES A CHAUFOIRS: Perdrix, Faisan, Caille, Lièvre, etc., etc.

Galantines de Bœuf et de Jambon  
Mortadelle de Bologne — Saucisson de Lyon

Tripes à la mode de Caen (Pharamond)

Toutes boîtes à ouverture facile, et très portatives dans le carnier.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

**Sirop Laroze**

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**OBÉISSANCE**

PAR M. DU CAMPFRANC

Elle jeta un cri d'horrible angoisse. Révolte, mépris et douleur, il contenait tout, ce cri. Le misérable avait juste dit la parole nécessaire pour la retenir. « Votre père mourra de douleur en apprenant quel indigne mari sa fille avait choisi. » En moins d'une seconde, elle avait senti, comme par avance, le coup cruel que recevrait son pauvre vieux père en apprenant l'odieuse vérité. Oui, ce serait un déchirement de ce cœur si profondément honnête; et, sur-le-champ, peut-être perdrait-il la raison ou tomberait-il mort. Non, elle ne pouvait presque contre la volonté paternelle. Elle devait supporter sa honte sans permettre à la plainte de lui échapper.

Elle baissait la tête; sa taille frêle se cour-

— Grand Dieu! faisait Wladimir, redevenu sceptique et railleur, Grand Dieu! Marcelle,

est-ce la peine de vous mettre en cet état pour peu de chose, après tout: un titre que je me suis octroyé; une fortune qui m'était soustraite et que je me suis rendu. Ah! ah! ah!

Il riait en parfait comédien.

— Ah! quelle comédie que la vie, et quelle sottise d'en faire un drame.

Marcelle était devenue livide; il s'approcha pour la soutenir, elle le repoussa violemment. Mais les forces humaines ont des limites, et la pauvre femme, accablée et vaincue, s'évanouit une seconde fois. Elle s'était affaissée sur son prie-Dieu, aux pieds du Christ d'ivoire.

**VIII**

Durant une semaine entière, la princesse Zinesko inspira la plus grande inquiétude aux sommités de la science réunies à son chevet. Une fièvre cérébrale la mettait entre la vie et la mort. Dans ses courts instants de raison et de calme, elle n'avait qu'un mot, qu'une prière, qu'un ardent désir:

— N'écrivez pas à mon père; qu'il ignore ma maladie; il l'apprendra avec la guérison.

Et puis, elle vint enfin, cette guérison. La jeunesse et la nature triomphèrent de sa douleur. Après des journées entières de délire et

d'insomnie, elle finit par s'endormir de ce calme et profond sommeil qui suit les grandes déperditions de force nerveuse, et d'où l'on sort capable de vivre à nouveau et de supporter ce qui semblait insupportable.

La convalescence suivait régulièrement son cours; mais c'en était fini du bonheur de la confiante Marcelle; celle qu'elle était autrefois était morte, tuée par la révélation terrible. La belle et blonde jeune femme, babillant comme l'oiseau gazouille, s'était transformée en une sorte de statue de marbre, inquiétant les médecins par un silence presque farouche. Pas une larme ne venait ni mouiller ses yeux, ni soulager son cœur, pourtant toujours prêt à éclater. Elle était là, allongée sur son lit, la tête appuyée sur ses oreillers de dentelle, absorbée dans la contemplation muette du passé. Si Wladimir approchait de son chevet, d'un geste impérieux de la main, elle semblait le repousser, et son regard, si limpide autrefois, si aimant, devenait froid et sévère.

— Le prince l'aura offensée, pensait le célèbre docteur... une brouille conjugale, et elle refuse le pardon.

Au bout du dixième jour, on put la transporter dans un fauteuil auprès d'une fenêtre,

et elle laissait errer toujours ce même regard, froid et sévère ou bien inexprimablement triste, sur le parc de la villa, tout paré des beautés printanières. Les rayons du soleil se jouaient dans la jeune verdure, une ligne lointaine de mer bordait les massifs de palmiers; mais ce bleu du ciel, cette lumière, qui baignait toutes choses, ces verdure flexibles, ces chants d'oiseaux sur les branches, ces bourdonnements d'abeilles, ces vols de papillons, ces brins d'herbes qui germaient dans tous les sillons, ce murmure de la création, toutes ces choses si divinement belles, tout ce printemps sous les yeux de la convalescente, ne pouvaient y mettre un rayon de joie. Elle songeait au passé en voyant la vie s'épanouir; l'allégresse universelle lui rappelait cruellement son bonheur d'autrefois, disparu sans retour. Elle n'avait d'autre sentiment que celui de cette intolérable duperie qu'elle avait dû subir, que celui de cet odieux affront qui lui avait été fait. Elle, la fille du brave et honnête Pierre Bruc, elle devenue la femme d'un voleur! Et tous les printemps, tous les étés se succéderaient ainsi avec leur splendeur, et elle porterait toujours son fardeau, et ses journées, à elle, seraient toujours sombres.

Étude de M<sup>e</sup> CAILLEAU, notaire à Longué.

**A VENDRE**

A l'amiable

**UNE MAISON**

Sise à LONGUÉ, place du marché au blé, dans une excellente situation.

Jouissance dès le premier Novembre 1891.

S'adresser à M<sup>e</sup> CAILLEAU, notaire à Longué.

**A VENDRE**

Dans de bonnes conditions

**500 FUTS DU PAYS USAGÉS**

S'adresser à M. HENRI RUE, distillateur, rue Daillé, Saumur.

**ENTREPOT**

de

**CIDRE DE BRETAGNE**

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

Un ménage sans enfant, muni d'excellentes références, demande une place.

S'adresser au bureau du journal.

**GUERISON**  
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau  
DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.  
MÈME DES PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres.  
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LEMORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELON (S.-et-M.). (Cassal, gratuites par correspondance.)

**A SAINTE-GENEVIÈVE**  
**Tapisseries Artistiques**

BRODERIES

CAMILLE NOËL-BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

**Américan - Tampon**

BREVETÉ S. G. D. G.

**Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre**

**ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE**  
**LE MEILLEUR DES TAMPONS**

En vente à l'imprimerie PUL GODET, place du Marché-Noir

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

**LEON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

**Prix Modérés**

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>  
Rue Jacob, 56, à Paris

**LA MODE ILLUSTRÉE**

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

Depuis le mois d'octobre 1889, la *Mode illustrée* publie avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément littéraire de 4 pages, consacré à des romans illustrés, à des chroniques parisiennes et artistiques; la place qui était réservée au roman est attribuée à des articles de plusieurs genres concernant l'instruction, la tenue du ménage, le savoir-vivre, les sciences mises à la portée des femmes, etc.; en un mot la *Mode illustrée* reste ce qu'elle était, avec ses patrons, ses gravures, ses travaux de tout ordre: seulement elle accorde, au grand avantage de ses abonnées, une place considérable à la lecture, ainsi qu'aux différentes questions utiles à connaître pour son public féminin.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

Première édition: trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro: trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

**Chasseurs, approvisionnez-vous à l'Épicerie Parisienne**

33, RUE D'ORLÉANS, & RUE DACIER, 38

COMESTIBLES de qualité supérieure en boîtes à ouverture facile

Purée de foie gras truffée (sandwich), la boîte 1 fr. 10

Pâtés de foie gras truffé, la boîte 1 fr. 90, 3 fr. et 4 fr. 25

GALANTINE de Volaille truffée, Langue de Porc, de Bœuf ou de Jambon.

MORTADELLE DE BOLOGNE, la boîte 0 fr. 90 et 1 fr. 40

CONSERVES A CHAUFOIR

Bœuf mode, Poulet sauté champignons, Civet de Lièvre, Pigeons petits pois, Tripes mode Caen, Choucroute garnie.

LA BOITE 2 fr. 25 à 3 fr. 75.

Flasks de poche COGNAC, KIRSCH, RIUM, 0 fr. 90 et 1 fr. 50

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 SEPTEMBRE**

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CREDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	96 20	Banque de France	4570	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	394 75	Compagnie parisienne du Gaz	528
3 0/0 1891	94 35	Banque d'Escompte	448 75	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	472 50	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	385
3 0/0 amortissable	96 85	Comptoir national d'Escompte	550	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	478	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	21
4 1/2 1883	105 85	Crédit Foncier	1277 50	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	468 50	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	20 50
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Industriel et Commercial	820	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	422 25	— obligations à lots	87
Oblig. 1855-60 3 0/0	544	Crédit Lyonnais	315	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	474 50	Suez 5 0/0 remboursable à 500	618 50
— 1865 4 0/0	530	Crédit Mobilier	315	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0	446	Dépôts et Comptes courants	—	Est 3 0/0 anc. r. à 500	441	Emprunt russe 1862 5 0/0	—
— 1871 3 0/0	410	Société Générale	482 50	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	448	— 1889 4 0/0	97 60
— 1875 4 0/0	530 25	Est	910	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	448	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série	97 85
— 1876 4 0/0	532	Paris-Lyon-Méditerranée	149	Nord 3 0/0 r. à 500	450	— 2 <sup>e</sup>	—
— 1886 3 0/0	401	Midi	1290	Orléans 3 0/0 r. à 500	453 50	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
Bons de liquidation	509			Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	446	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	516
				VALEURS ÉTRANGÈRES			
				Autrichien 4 0/0 or	96 30		
				Dettes d'Égypte 6 0/0	491		
				Extérieur 4 0/0	72 50		
				Hongrie 4 0/0 or	90 17		
				Italie 5 0/0	90 85		
				Portugal 4 1/2 1888	287		

Elle ne songeait plus à quitter Wladimir. Et, pourtant, quel dégoût profond elle avait de cette élégante villa où s'écoulaient des journées toutes pareilles maintenant, des journées de silencieux et long martyre! Quelle indicible amertume elle sentait monter de son cœur à ses lèvres à la pensée de cet homme, à qui elle avait tout donné, sa tendresse et sa confiance, et qui l'avait remerciée par la perfidie. Il lui semblait qu'un abîme s'était creusé dans son âme, et que toutes ses joies, toutes ses fiertés venaient s'y engouffrer. Comme elle eût voulu le silence, le recueillement, le calme du Prieuré; comme elle aspirait à se retrouver dans la chère maison de là-bas, la maison paternelle! Elle évoquait le vieux logis et le vaste jardin, surplombant la grève bretonne, comme une sorte de paradis perdu; mais quand la tentation d'y retourner devenait trop forte, elle secouait la tête, et joignait les mains en serrant un petit portrait de son père. Elle regardait longuement le cher et loyal visage, et elle balbutiait:

— Pour vous, père, pour vous je resterai auprès d'un voleur, pour vous je porterai son nom... un titre dérobé, comme l'héritage; pour vous je partagerai la vie de celui que je

méprise; car vous ne supporteriez pas la révélation de mon malheur... pour vous, père; pour vous. Et Dieu m'aidera.

Elle appuyait ses lèvres sur le front de Pierre Bruc.

— Ah! père, père, vous me l'aviez bien dit qu'il ne fallait pas avoir confiance dans les paroles dorées de cet imposteur. Je n'ai pas eu foi en votre sagesse, je n'ai pas cru à votre longue expérience de la vie et des hommes. Vous me croyez heureuse. Oh! je ne détruirai pas vos illusions; je ne vous infligerai pas une telle souffrance. Pour moi seule la douleur; pour vous, père, pour vous, je veux demeurer silencieuse dans mon chagrin. Il y a des gens qui meurent debout. Pour vous, père, pour vous, je ferai comme eux. Que Dieu vienne à mon aide!

Elle s'entretenait, durant des heures, avec la petite photographie, cette pauvre Marcelle, qui n'avait pas un ami à qui parler, pas un écho où jeter sa plainte.

— Non, je ne plaiderai pas la séparation; j'épargnerai cette honte à vos cheveux blancs; Je demurerai près de cet homme; nos vies couleront côte à côte; elles seront mêlées, non comme deux fleuves amis, mais comme

le couteau qui tue est uni au cœur qu'il déchire.

Parfois, elle forçait ses mains, encore tremblantes, à écrire une petite lettre, qui allait, là-bas, réjouir le cœur du vieux père. Elle parlait peu du présent; mais elle rappelait les souvenirs de son enfance.

« Vous rappelez-vous, père, quand nous allions ensemble dans le petit bateau, comme je savais bien ramer; et ce banc de quart, où, assise près de vous, j'aimais tant à regarder la mer, l'océan de mon pays. Comme il est plus beau que les vagues de Nice. Ah! père, je vous aimais, et je vous aime toujours. »

Et le vieux père, en lisant les chères petites missives, essayait ses yeux et balbutiait:

— O ma Marcelle, mon enfant, je te croyais ingrate. Pardonne-moi. Oh! j'irai te voir bientôt, si tu ne viens ici.

Et Marcelle répondait:

— J'irai aux vacances, père; je compte les jours.

Elle les comptait, et l'espoir de ce voyage, de ce repos dans son martyre, l'aidait à reprendre des forces. Maintenant, elle pouvait faire de petites promenades. Chaque matin, elle aimait à monter, à l'heure où elle est encore

solitaire, la route de Villefranche. Elle restait là, dans la lumière, dans l'air pur, écoutant le sourd murmure de la mer, dont la plainte berçait sa tristesse. Au retour, elle entraînait dans une chapelle dédiée à l'Étoile de la mer, petit temple de marbre un peu perdu dans des massifs de palmes. Elle s'agenouillait, avec un respect profond, devant le Saint-Tabernacle, éclairé par une lampe, une petite flamme d'or descendant de la voûte un peu sombre. Elle joignait ses mains, entendait dévotement la messe et faisait, pour la journée entière, provision de cette patience silencieuse qui n'est pas la forme la moins difficile du courage.

(A suivre.)

**PLACE DU CHARDONNET**

Tous les soirs, à 8 heures

**Grand Musée vivant Redonnet**

HISTOIRE — HISTOIRE ROMAINE

MYTHOLOGIE — GENRE

L'affaire Gouffé: le crime de Michel Eyraud et Gabrielle Bompard reproduit dans tous ses détails.

Le répertoire se compose de 300 TABLEAUX. Prix des places: Premières, 50 cent. Secondes, 25 cent.

Tous les jours changement de tableaux.